

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 01387 Numéro SIREN : 552 011 983 Nom ou dénomination : SNC SAMADA
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2023 sous le numéro de dépôt 21734

'SNC SAMADA'
Société en nom collectif au capital 9.600.000 euros
Siège social : « Parc des Hauts de Wissous II
Bâtiment C - Chemin de la Croix Brisée - 91320 WISSOUS
552 011 983 R.C.S. EVRY

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'APPROBATION

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 29 SEPTEMBRE 2023

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 13 DEC. 2023 Numéro : 21734

DEUXIEME RESOLUTION

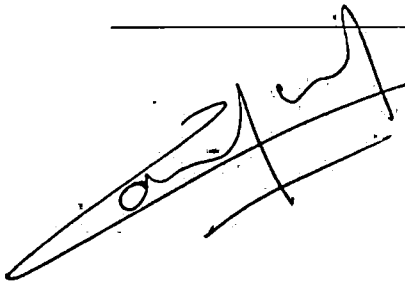
Affectation du résultat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'assemblée générale décide, sur proposition de la gérance, d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à **4 141 614,82** euros, en totalité, au compte « Report à nouveau », dont le montant est créancier de **41 979 318,38** euros.

Elle constate que, après affectation, que le report à nouveau s'établit à **46 120 933,20** euros.

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

CONFORME A LA RESOLUTION PROPOSEE REPRODUITE CI-DESSUS



SNC SAMADA
Société en nom collectif au capital 9.600.000 euros
Siège social : « Parc des Hauts de Wissous II
Bâtiment C - Chemin de la Croix Brisée - 91320 WISSOUS
552 011 983 R.C.S. EVRY

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Documents déposés au greffe

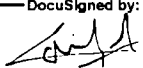
(article L 232-23 du Code de commerce)

- ⇒ Comptes annuels : bilan (actif, passif), compte de résultat et annexe,
- ⇒ Proposition d'affectation du résultat et résolution votée,
- ⇒ Rapport du commissaire aux comptes.

APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2023

Certifié conforme

UN GERANT
Sébastien Laizet

DocuSigned by:

96EE414170F34C7...

SAMADA

**PARC DES HAUTS DE WISSOUS II
BATIMENT C - LA CROIX BRISEE 91320
WISSOUS**

SIREN

552011983

31 décembre 2022

Sommaire

PGARDE.....	1
BILAN ACTIF.....	3
BILAN PASSIF.....	4
COMPTE DE RESULTAT (en liste).....	5
Règles.....	6
NOTES.....	10
Note 1 Immobilisations.....	10
Note 2 Amortissements.....	10
Note 3 Provisions et dépréciations.....	11
Note 4 Créances et dettes.....	12
Note 5 Détail des charges constatées d'avance.....	12
Note 6 Composition du capital social.....	13
Note 7 Détention du capital social.....	13
Note 8 Variation des capitaux propres.....	13
Note 9 Ventilation du chiffre d'affaires net.....	13
Note 10 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société.....	14
Note 11 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan.....	14
Note 12 Répartition de l'impôt sur les bénéfices.....	14
Note 13 Effectif moyen.....	15
Note 14 Liste des filiales et participations.....	16

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 922 405	2 025 330	897 075	938 111
Fonds commercial	663 153		663 153	663 153
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelle				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	972 449	730 993	241 456	278 900
Constructions	3 667 263	3 069 639	597 623	778 375
Installations techniques, matériel, outillage	14 307 535	6 897 567	7 409 968	7 381 217
Autres immobilisations corporelles	20 216 642	11 942 288	8 274 354	8 843 554
Immobilisations en cours	1 216 068		1 216 068	1 645 687
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	401 128		401 128	401 128
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	404		404	404
Prêts	176 739		176 739	693 671
Autres immobilisations financières	97 867		97 867	96 967
ACTIF IMMOBILISE	44 641 653	24 665 817	19 975 836	21 721 167
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	990 236		990 236	465 942
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	2 150		2 150	45 178
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	23 570 919		23 570 919	24 071 421
Autres créances	80 479 732		80 479 732	80 605 052
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :				
Disponibilités	3 302		3 302	163 049
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	164 319		164 319	140 391
ACTIF CIRCULANT	105 210 657		105 210 657	105 491 033
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	149 852 310	24 665 817	125 186 493	127 212 199

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Capital social ou individuel	9 600 000	9 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence	10 570	10 570
Réserve légale	365 878	365 878
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	234 091	234 091
Report à nouveau	41 979 318	39 452 466
Acomptes sur dividendes		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 141 615	2 526 852
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 394 299	1 424 159
CAPITAUX PROPRES	57 725 771	53 614 016
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	767 852	848 260
Provisions pour charges	491 798	865 406
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 259 650	1 713 666
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 646	4 392
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 888 329	35 313 813
Dettes fiscales et sociales	23 231 852	22 822 016
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 225 095	2 879 880
Autres dettes	1 684 454	864 416
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	9 136 696	10 000 000
DETTES	66 201 072	71 884 517
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	125 186 493	127 212 199

*Résultat de l'exercice en centimes***4 141 614,82***Total du bilan en centimes*

125 186 493,13

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	2022	2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	499 888		499 888	440 830
Production vendue de services	201 890 440		201 890 440	193 690 612
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	202 390 328		202 390 328	194 131 442
Production stockée				
Production immobilisée				206 561
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			880 166	1 175 029
Autres produits			899 557	73 813
PRODUITS D'EXPLOITATION			204 170 051	195 586 844
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			313 710	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(431 859)	161 096
Autres achats et charges externes			132 993 081	125 127 078
Impôts, taxes et versements assimilés			4 404 374	4 353 734
Salaires et traitements			41 590 079	41 717 364
Charges sociales			16 566 269	16 482 499
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 077 498	2 705 939
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			120 000	389 310
Autres charges			5 387	3 883 271
CHARGES D'EXPLOITATION			198 638 538	194 820 290
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 531 513	766 554
Résultat des participations				126
Intérêts sur comptes courants			910 035	1 000 158
Dotations et reprises de provisions				
Intérêts sur emprunts				
Intérêts bancaires				
Divers			(299 106)	63
RESULTAT FINANCIER			610 929	1 000 347
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			6 142 442	1 766 901
Plus values nettes de cession d'actifs			(46 592)	1 723 936
Dotations et reprises amortissements dérogatoires			29 860	935 715
Dotations et reprises dépréciations d'immobilisations				
Reprise impôt plus values de fusion				
Mises au rebut			(143 106)	(1 376 409)
Produits exceptionnels divers				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(159 838)	1 283 243
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			485 298	(2 495)
Impôts sur les bénéfices			1 355 691	525 787
TOTAL DES PRODUITS			205 443 740	201 161 974
TOTAL DES CHARGES			201 302 125	198 635 122
BENEFICE OU PERTE			4 141 615	2 526 852
RESULTAT NET PAR ACTION			6,90	4,21

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2022

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et modifié par ses règlements subséquents dont le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

La Société s'appuie sur le support financier du groupe Casino dans lequel Casino Guichard-Perrachon et certaines de ses filiales sont entrés en procédure de conciliation le 25 mai 2023 (voir paragraphe III.) de façon à mener à terme différentes réflexions stratégiques majeures sur l'évolution future du Groupe. Cette procédure a également pour objectif de permettre au groupe Casino d'engager des discussions avec ses créanciers financiers dans un cadre juridiquement sécurisé. En conséquence,

l'activité de l'exercice 2023 et des exercices suivants de la Société sera affectée par l'issue de cette procédure de conciliation qui trouvera un terme au plus tard le 25 octobre 2023.

Le 28 juillet 2023, le groupe Casino a annoncé avoir conclu le 27 juillet 2023 un accord de principe avec le Consortium (EP Global Commerce a.s., Fimalac, Attestor) et certains de ses principaux créanciers, sous l'égide des conciliateurs et du Comité Interministériel de restructuration industrielle (CIRI), visant à renforcer la structure des fonds propres du Groupe et à restructurer sa dette financière (l'"Accord de Principe").

Étant donné les étapes juridiques restant à franchir pour mettre en œuvre l'Accord de Principe, la situation à ce jour reste incertaine quant à la continuité d'exploitation du groupe Casino et donc de la Société dont le financement dépend de ce dernier. Par conséquent, la Société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de son activité.

Malgré l'incertitude significative que génère cette situation sur la continuité d'exploitation, le Président estime néanmoins approprié d'établir les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 selon le principe de continuité d'exploitation compte tenu de l'issue positive attendue du processus de conciliation au niveau du groupe Casino qui devrait lui permettre de continuer à disposer des moyens nécessaires à la poursuite du support financier sur lequel la Société s'appuie.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles appliquées antérieurement et ne font pas obstacle à la comparaison de l'exercice.

Tous les éléments chiffrés de cette annexe sont exprimés en euros.

1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments incorporels juridiquement protégés ne font l'objet d'aucun amortissement pour dépréciation.

Concernant les autres immobilisations incorporelles, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les principales durées d'utilisation appliquées sont :

- | | |
|--|----------|
| - Frais de recherches et développements..... | 3 ans |
| - Logiciels acquis ou développés..... | 1/10 ans |

En cas de modification significative de l'utilisation prévue de certaines immobilisations incorporelles, leurs plans d'amortissements sont revus de manière prospective.

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet, à chaque date d'arrêté comptable, d'un test de valeur, effectué au niveau de chaque magasin ou centre de profit exploité par la société : la valeur comptable de ces actifs est comparée globalement à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité des actifs.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession des actifs dans des conditions de marché normales.

La valeur d'utilité est établie selon une méthode de flux de trésorerie futurs.

Si, en application de ces tests, il est constaté une perte de valeur, une dépréciation des actifs immobilisés est comptabilisée. Elle affecte en priorité le fonds commercial, puis les autres immobilisations incorporelles et corporelles.

1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges. Il s'agit des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les principales durées d'utilisation appliquées sont :

- Constructions (Gros œuvre).....	50 ans
- Etanchéité toiture.....	20 ans
- Agencements, Aménagement et installations.....	3/20 ans
- Agencements des terrains.....	10/20 ans
- Matériel et Outillage	3/15 ans
- Matériel de bureau et informatique	3/20 ans

En cas de modification significative de l'utilisation prévue de certaines immobilisations corporelles, les plans d'amortissements de ces biens sont revus de manière prospective.

L'amortissement dégressif est appliqué uniquement sur les matériels et installations entrant dans son champ d'application.

Dans ce cas, l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est inscrit en amortissement dérogatoire, porté au passif du bilan dans le poste « Provisions réglementées »

Les modalités de dépréciation des immobilisations corporelles sont décrites dans la note 1.1

1.3 PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les participations et autres titres immobilisés, sont valorisés au coût historique d'acquisition, à l'exception de ceux acquis avant 1976, et qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

Une dépréciation des titres peut être constituée si la valeur d'usage (déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir) est inférieure à la valeur d'acquisition.

1.4 STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS

Ces stocks sont exclusivement constitués d'emballages et sont évalués au coût de revient unitaire moyen pondéré. Le coût d'acquisition incorpore le prix d'acquisition ainsi que les frais accessoires, tels que les frais de transport.

Un inventaire physique est réalisé à la clôture de l'exercice. La dépréciation (décote et provision) est déterminée par différence entre la valeur brute et la valeur probable de réalisation.

1.5 CRÉANCES ET AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF CIRCULANT

Ces actifs sont enregistrés à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.6 DISPONIBILITES

Les disponibilités en devises sont converties à la clôture au cours interne de couverture des opérations en devises.

1.7 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE D'INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Les engagements de retraite de la Société font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon une méthode rétrospective, tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment du départ en retraite en fonction de la règle d'acquisition des droits fixés par la Convention Collective. Ces engagements figurent essentiellement en hors bilan.

A la clôture de l'exercice, les principales hypothèses actuarielles ont été les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,5 %
- taux d'inflation salariale : 2,57 %

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel à contrat à durée indéterminée, prend en considération des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, ainsi qu'une probabilité de départ à 62 ans pour les employés et 64 ans pour les cadres. Ces engagements font l'objet d'une actualisation financière, les salaires de référence retenus dans le calcul étant corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation.

Au 31 décembre 2022, le montant inscrit en engagement hors bilan est de 7 874 838,00 milliers d'euros.

1.8 IMPOTS SUR LES BENEFICES

Conformément aux dispositions de l'article 233A du C.G.I., la société a autorisé sa société mère, Casino Guichard Perachon à se constituer seule redevable de l'impôt en vue de la détermination du résultat d'ensemble.

Dans le cadre de l'intégration fiscale, la société a comptabilisé sa charge d'impôt telle qu'elle ressortirait de l'application du droit commun, l'économie résultant de ce régime reste acquise à la société mère.

1.9 DEFINITION DU RESULTAT COURANT ET DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant comprend l'ensemble des activités ordinaires et récurrentes. Dès lors, le résultat exceptionnel inclut les plus ou moins values de cession d'immobilisations ainsi que, de façon restrictive, certaines opérations distinctes de ces activités ordinaires et qui ne sont pas censées se reproduire de manière fréquente ni régulière.

II. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait marquant au cours de cet exercice

III. FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ouverture d'une procédure de conciliation

Le 26 mai 2023 et dans le prolongement de ses communiqués du 24 avril 2023, le groupe Casino a annoncé avoir reçu l'accord de ses créanciers bancaires au titre du Term Loan B et de son crédit syndiqué RCF ainsi que de ses créanciers obligataires au titre des obligations Quatrim et des obligations non sécurisées émises par Casino et soumises au droit de l'état de New-York (venant à maturité en 2026 et en 2027) afin de pouvoir demander la nomination de conciliateurs sans que cette démarche ne puisse être considérée comme un défaut ou un cas de défaut.

Dans ce contexte, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a décidé d'ouvrir le 25 mai 2023 une procédure de conciliation au bénéfice de la société Casino Guichard-Perrachon SA et de certaines de ses filiales (Casino Finance, Distribution Casino France, Casino Participations France, Quatrim, Monoprix Holding, Monoprix, Monoprix Exploitation, Ségisor, Distribution Franprix, ExtenC, Geimex, RelevanC, Sédifrais, et Franprix Leader Price Holding), pour une durée initiale de quatre mois, éventuellement prorogeable d'un mois, et a désigné Thévenot Partners (Maître Aurélia Perdereau) et BTSG (Maître Marc Sénéchal) en qualité de conciliateurs.

Cette procédure a pour objectif de permettre au groupe Casino d'engager des discussions avec ses créanciers financiers dans un cadre juridiquement sécurisé. La procédure de conciliation concerne uniquement la dette financière de la société Casino Guichard-Perrachon SA et de certaines de ses filiales et n'aura aucune incidence sur les relations du groupe avec ses partenaires opérationnels (en particulier ses fournisseurs) et les salariés.

Le groupe Casino a communiqué le 26 juin 2023 la mise en oeuvre de différents leviers afin de préserver sa liquidité pendant toute la période de conciliation (c'est-à-dire jusqu'au 25 septembre 2023, le cas échéant prorogée jusqu'au 25 octobre 2023 au plus tard):

- la conclusion d'un accord avec l'Etat français afin de reporter le paiement des charges fiscales et sociales du Groupe dues entre mai et septembre 2023, soit un montant d'environ 300 millions d'euros ; et
- la suspension, pendant la durée de la période de conciliation (soit jusqu'au 25 octobre 2023 au plus tard), du paiement des intérêts (et autres commissions) dus par les sociétés en conciliation (soit environ 130 millions d'euros), ainsi que des échéances en principal d'emprunts qui sont dues au cours de cette période par les sociétés en conciliation (soit environ 70 millions d'euros). Les conciliateurs ont adressé aux créanciers concernés les demandes de suspension des paiements susvisés. Ils ont également sollicité des créanciers concernés qu'ils renoncent à déclarer toute exigibilité anticipée sur le fondement d'éventuels cas de défaut au titre des covenants financiers au 30 juin 2023 et 30 septembre 2023, ainsi que plus globalement à tout cas de défaut ou défaut croisé qui pourrait survenir au résultat de la suspension des paiements susvisés.

Le 27 juillet 2023, le groupe Casino a conclu un accord de principe avec EP Global Commerce a.s., Fimalac et Attestor et ses principaux créanciers, sous l'égide des conciliateurs et du CIRI, en vue du renforcement des fonds propres du Groupe et de la restructuration de son endettement financier. Ce même jour, les prêteurs au titre du RCF ont octroyé le waiver mentionné cidessus relatif aux covenants financiers pour la période se terminant le 30 juin 2023.

Le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino signent un protocole pour étendre le champ de leurs partenariats et optimiser leurs réseaux respectifs

À l'issue des discussions exclusives engagées le 24 avril dernier, le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino ont signé, le 26 mai, un protocole d'intentions qui prolonge et étend significativement leurs partenariats industriels et d'achat, et qui optimise leurs réseaux respectifs.

Ce protocole prévoit que le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino prolongent de deux années la durée de leurs alliances actuelles (Auxo Achats Alimentaires, Auxo Achats Non-Alimentaires, Auxo Achats Non-Marchands) jusqu'en 2028 et bâtissent deux nouveaux partenariats :

- une alliance aux achats dans les produits alimentaires de Marque Distributeur ;
- un accord d'approvisionnement auprès des filières Marée et Boucherie du Groupement Les Mousquetaires, s'appuyant sur le savoir-faire d'Agromousquetaires.

En outre, ce protocole prévoit la cession par le groupe Casino au Groupement Les Mousquetaires d'un ensemble de points de vente issus du périmètre Casino France (Hypermarchés, Supermarchés, Enseignes de proximité) représentant environ 1,05 milliard d'euros de chiffre d'affaires HT (1,15 milliard d'euros de chiffre d'affaires TTC), décomposé en deux périmètres de respectivement 549 millions d'euros et 502 millions d'euros de chiffre d'affaires HT (600 millions d'euros et 550 millions d'euros de chiffre d'affaires TTC).

S'agissant du premier périmètre de magasins représentant 549 millions d'euros de chiffre d'affaires HT, les premières cessions auront lieu d'ici la fin de cette année.

S'agissant du second périmètre de magasins représentant 502 millions d'euros de chiffre d'affaires HT, le groupe Casino s'engage à les céder (promesse de vente), à la demande du Groupement Les Mousquetaires, au plus tard dans un délai de trois ans, ce délai pouvant être accéléré par Casino. A la signature des accords engageants, le Groupement Les Mousquetaires verserait à Casino un premier paiement forfaitaire de 100 millions d'euros, qui serait déduit du prix définitif calculé sur la valeur de marché des actifs.

Le Groupement Les Mousquetaires s'est engagé (promesse d'achat) à acquérir auprès du groupe Casino, si celui-ci en fait la demande, un volume complémentaire de magasins représentant 461 millions d'euros de chiffre d'affaires HT (500 millions d'euros de chiffre d'affaires TTC). Cette promesse peut être exercée par le groupe Casino pendant une période de trois ans, étant précisé que le Groupement Les Mousquetaires verserait à Casino un premier paiement forfaitaire de 90 millions d'euros à l'exercice de cette promesse, qui serait déduit du prix définitif calculé sur la valeur de marché des actifs.

L'ensemble de ces opérations de cession se feront à valeur de marché, sur la base d'expertises conformément aux pratiques du secteur de la distribution alimentaire, et seront payées en totalité en numéraire. Tout en maintenant le volume global négocié par les alliances aux Achats et en préservant les emplois, ces mouvements vont permettre aux enseignes Casino d'accélérer leur recentrage géographique sur leurs régions prioritaires, et Groupement Les Mousquetaires de compléter son maillage national.

Le Groupement Les Mousquetaires participera également, dans des conditions de participation minoritaire, au futur tour de table du groupe Casino, avec un investissement en fonds propres à hauteur de 100 M€.

Ce protocole est compatible avec les discussions actuellement en cours avec TERACTION sur le projet industriel initié il y a quelques mois, ainsi qu'avec toutes opérations capitalistiques complémentaires de nature à renforcer les fonds propres du Groupe Casino. De la même façon, cet accord n'aura pas d'impact majeur et aucune conséquence sociale sur les sièges des enseignes du groupe Casino situés à Saint-Etienne ou en région parisienne.

Il nécessite par ailleurs, avant toute mise en oeuvre effective, d'être soumis la consultation des instances représentatives du personnel du groupe Casino et du Groupement les Mousquetaires et, le cas échéant, à l'obtention des autorisations réglementaires compétentes.

Les parties informeront le marché de la réalisation de ces obligations réglementaires et consultatives.

Note 1 Immobilisations

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Acquisit.. apports</i>	<i>Cession</i>	<i>Virement de poste à poste</i>	<i>Fin d'exercice</i>
FRAIS ETBT, RECH., DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORP.	3 348 465	107 116	4 710	134 688	3 585 558
Terrains	972 449				972 449
Constructions sur sol propre	820 081	13 802			833 883
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions, inst. générales, agencés	2 830 762	2 618			2 833 380
Inst. techn., matériel et outillages indus.	13 274 704	735 365	160 065	457 530	14 307 535
Installations générales, agencés divers	15 194 438	380 086	306 507	472 599	15 740 616
Matériel de transport	18 220				18 220
Mat. de bureau, informatique, mobilier	4 358 133	72 908	84 039	110 804	4 457 806
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	1 645 687	746 003		(1 175 622)	1 216 068
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 114 474	1 950 781	550 610	(134 688)	40 379 957
Participations évaluées par mise en équ.					
Autres participations	401 128				401 128
Autres titres immobilisés	404				404
Prêts et autres immobilisations financières	790 638	178 294	694 326		274 606
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 192 170	178 294	694 326		676 138
TOTAL GENERAL	43 655 109	2 236 191	1 249 647	0	44 641 653

Détails des immobilisations incorporelles

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Fin d'exercice</i>
"Packaging" des produits des marques propres		
FRAIS ETBT, RECH., DEVELOPPEMENT		
Marques		
Logiciel	2 685 311	2 922 405
Droit au bail		
FONDS COMMERCIAL		
Autres fonds acquis	663 153	663 153
Autres immobilisations incorporelles		
AUTRES POSTES IMMOB. INCORP.	3 348 465	3 585 558
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 348 465	3 585 558

Note 2 Amortissements

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
FRAIS ETABLIS, RECHERCHE, DEVELOPMT AUTRES IMMO. INCORPORELLES	1 747 201	282 840	4 710	2 025 330
Terrains	693 549	37 444		730 993
Constructions sur sol propre	776 922	1 510		778 432
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements	2 095 546	195 661		2 291 207
Installations techniques, matériel et outillage	5 893 487	1 097 553	93 473	6 897 567
Installations générales, agencements	7 741 854	1 266 940	306 507	8 702 288
Matériel de transport	18 220			18 220
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 967 163	338 657	84 039	3 221 781
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 186 741	2 937 765	484 019	22 640 487
TOTAL GENERAL	21 933 942	3 220 604	488 729	24 665 817

Note 3 Provisions et dépréciations

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées	1 424 159	313 794	343 653	1 394 299
	1 424 159	313 794	343 653	1 394 299
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	1 713 666	120 000	574 016	1 259 650
	1 713 666	120 000	574 016	1 259 650
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	92 436		92 436	
	92 436		92 436	
	3 230 261	433 794	1 010 105	2 653 949
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		120 000 313 794	666 452 343 653	

Détail des autres provisions risques et charges

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>		<i>Fin d'exercice</i>
			<i>non utilisées</i>	<i>utilisées</i>	
Allocations fin de carrière Médailles du travail (*) Restructurations I.S. sur plus-values de fusion Contentieux sociaux Créances fournisseurs Contentieux divers Autres risques et charges	550 806			103 008	447 798
	359 027	67 000	30 918	70 582	324 527
	314 600	44 000		314 600	44 000
	489 233	9 000	9 000	54 908	443 325
TOTAL	1 713 666	120 000	30 918	543 098	1 259 650
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises exceptionnelles		120 000		574 016	

(*) Médailles du travail

Les provisions pour médailles du travail font l'objet d'une évaluation actuarielle selon une méthode rétrospective tenant compte de l'estimation de droits acquis par le personnel au moment de l'octroi de la médaille du travail en fonction de la règle d'acquisition des droits fixée par la convention collective.

La méthode de calcul est celle du prorata et tient compte d'un turn-over jusqu'à 49 ans.

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes : taux d'actualisation 3,5%, taux de revalorisation 2,57%. Les montants ainsi obtenus font l'objet d'une provision pour risques.

Note 4 Créances et dettes

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts	176 739	1 645	175 094
Autres immobilisations financières	97 867		97 867
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	23 570 919	23 570 919	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	223 177	223 177	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	444 956	444 956	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	69 393	69 393	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	4 419 197	4 419 197	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 013 523	1 013 523	
Groupe et associés	71 095 021	71 095 021	
Débiteurs divers	3 214 465	3 214 465	
Charges constatées d'avance	164 319	164 319	
TOTAL GENERAL	104 489 575	104 216 615	272 961
Dont produits à recevoir	6 618 883		

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an.-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	34 646	34 646		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	30 888 329	30 888 329		
Personnel et comptes rattachés	11 359 405	11 359 405		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 343 980	8 343 980		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 772 512	1 772 512		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 755 955	1 755 955		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 225 095	1 225 095		
Groupe et associés	1 349 491	1 349 491		
Autres dettes	334 963	334 963		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	9 136 696	9 136 696		
TOTAL GENERAL	66 201 072	66 201 072		
Dont charges à payer	34 045 057			

Information sur les créances et dettes représentées par des effets de commerce

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Autres créances clients		
Fournisseurs et comptes rattachés		

Note 5 Détail des charges constatées d'avance

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Achats de marchandises		
Services bancaires		
Locations immobilières		
Maintenance informatique	54 450	27 350
Assurance		
Autres	109 869	113 041
TOTAL	164 319	140 391

Note 6 Composition du capital social

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	600 000			9 600 000
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Note 7 Détention du capital social

<i>Actionnaires détenant plus de 5% du capital</i>	<i>Siren</i>	<i>% détention</i>
MONOPRIX HOLDING RUE MARC BLOCH 92110 CLICHY	775705601	100,00

Note 8 Variation des capitaux propres

	<i>31/12/2022</i>
Capitaux propres à l'ouverture	53 614 016
<i>Variations en cours d'exercice</i>	
Dividendes versés	
Résultat	4 141 615
Variation des réserves	
Variation des provisions réglementées	(29 860)
Autres variations	
Capitaux propres à la clôture	57 725 771

Note 9 Ventilation du chiffre d'affaires net

<i>Rubriques</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Ventes de marchandises au détail		
Ventes en gros		
Redevances d'affiliation		
Loyers et autres redevances	539 093	538 193
Autres prestations de services	201 851 235	193 593 249
TOTAL	202 390 328	194 131 442

Note 10 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>Siren</i>
Monoprix - 14-16 rue Marc Bloch 92110 CLICHY	SAS	79 248 128	552018020
Elle-même consolidée par :			
Casino Guichard Perrachon - 1, esplanade de France 42000 SAINT ETIENNE	SA	165 892 132	554501171

Note 11 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

<i>Rubriques</i>	<i>Entreprises liées</i>	<i>Participations</i>
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	21 250 934	
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Charges constatées d'avance		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 280	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	71 095 021	

Note 12 Répartition de l'impôt sur les bénéfices

<i>Répartition</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
Résultat courant	6 142 442	1 511 556	4 630 886
Résultat exceptionnel à court terme	(159 838)	(39 960)	(119 879)
Résultat exceptionnel à long terme			
Participations des salariés aux fruits de l'expansion	(485 298)	832	(486 130)
Régularisation d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
Contribution sociale et contribution exceptionnelle		23 411	(23 411)
Crédits d'impôts		(140 148)	140 148
RESULTAT COMPTABLE	5 497 306	1 355 691	4 141 615

Note 13 Effectif moyen

<i>Effectifs</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Cadres	194	201
Employés	1 040	1 103
TOTAL	1 234	1 304

Montant personnel mis à disposition	16 802 480	16 861 037
-------------------------------------	------------	------------

Note 14 Liste des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue en %	Val. Comptable des Titres		Dividendes encaissés	Prêts, avances consentis	Cautions données	Chiffre affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
			Brute	nette					
FILIALES (plus de 50%)									
MONTMARTRE LOGISTIQUE SASU	200 000	100,00	200 000	200 000				2 624 469	25 673
GARE DES GOBELINS LOGISTIQUES SAS	200 000	100,00	200 000	200 000				2 366 434	229 054
PARTICIPATIONS (10 à 50%)									
AUTRES TITRES									



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Samada S.N.C.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Samada S.N.C.

Parc des Hauts de Wissous II - Bâtiment C - Chemin de la Croix Brisée 91320 Wissous

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Samada S.N.C.

Parc des Hauts de Wissous II - Bâtiment C - Chemin de la Croix Brisée - 91320 Wissous

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée des associés de la société Samada S.N.C.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Samada S.N.C. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « I. Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie "Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation", nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 22 septembre 2023

KPMG SA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Ropert'.

Eric Ropert

Associé

Samada S.N.C.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

SAMADA

**PARC DES HAUTS DE WISSOUS II
BATIMENT C - LA CROIX BRISEE 91320
WISSOUS**

SIREN 552011983

31 décembre 2022

Sommaire

PGARDE.....	1
BILAN ACTIF.....	3
BILAN PASSIF.....	4
COMPTE DE RESULTAT (en liste).....	5
Règles.....	6
NOTES.....	10
Note 1 Immobilisations.....	10
Note 2 Amortissements.....	10
Note 3 Provisions et dépréciations.....	11
Note 4 Créances et dettes.....	12
Note 5 Détail des charges constatées d'avance.....	12
Note 6 Composition du capital social.....	13
Note 7 Détention du capital social.....	13
Note 8 Variation des capitaux propres.....	13
Note 9 Ventilation du chiffre d'affaires net.....	13
Note 10 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société.....	14
Note 11 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan.....	14
Note 12 Répartition de l'impôt sur les bénéfices.....	14
Note 13 Effectif moyen.....	15
Note 14 Liste des filiales et participations.....	16

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 922 405	2 025 330	897 075	938 111
Fonds commercial	663 153		663 153	663 153
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelle				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	972 449	730 993	241 456	278 900
Constructions	3 667 263	3 069 639	597 623	778 375
Installations techniques, matériel, outillage	14 307 535	6 897 567	7 409 968	7 381 217
Autres immobilisations corporelles	20 216 642	11 942 288	8 274 354	8 843 554
Immobilisations en cours	1 216 068		1 216 068	1 645 687
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	401 128		401 128	401 128
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	404		404	404
Prêts	176 739		176 739	693 671
Autres immobilisations financières	97 867		97 867	96 967
ACTIF IMMOBILISE	44 641 653	24 665 817	19 975 836	21 721 167
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	990 236		990 236	465 942
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	2 150		2 150	45 178
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	23 570 919		23 570 919	24 071 421
Autres créances	80 479 732		80 479 732	80 605 052
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :				
Disponibilités	3 302		3 302	163 049
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	164 319		164 319	140 391
ACTIF CIRCULANT	105 210 657		105 210 657	105 491 033
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	149 852 310	24 665 817	125 186 493	127 212 199

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Capital social ou individuel	9 600 000	9 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence	10 570	10 570
Réserve légale	365 878	365 878
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	234 091	234 091
Report à nouveau	41 979 318	39 452 466
Acomptes sur dividendes		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 141 615	2 526 852
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 394 299	1 424 159
CAPITAUX PROPRES	57 725 771	53 614 016
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	767 852	848 260
Provisions pour charges	491 798	865 406
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 259 650	1 713 666
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 646	4 392
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 888 329	35 313 813
Dettes fiscales et sociales	23 231 852	22 822 016
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 225 095	2 879 880
Autres dettes	1 684 454	864 416
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	9 136 696	10 000 000
DETTES	66 201 072	71 884 517
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	125 186 493	127 212 199

*Résultat de l'exercice en centimes***4 141 614,82***Total du bilan en centimes*

125 186 493,13

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	499 888		499 888	440 830
Production vendue de services	201 890 440		201 890 440	193 690 612
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	202 390 328		202 390 328	194 131 442
Production stockée				
Production immobilisée				206 561
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			880 166	1 175 029
Autres produits			899 557	73 813
PRODUITS D'EXPLOITATION			204 170 051	195 586 844
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			313 710	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(431 859)	161 096
Autres achats et charges externes			132 993 081	125 127 078
Impôts, taxes et versements assimilés			4 404 374	4 353 734
Salaires et traitements			41 590 079	41 717 364
Charges sociales			16 566 269	16 482 499
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 077 498	2 705 939
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions			120 000	389 310
Autres charges			5 387	3 883 271
CHARGES D'EXPLOITATION			198 638 538	194 820 290
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 531 513	766 554
Résultat des participations				126
Intérêts sur comptes courants			910 035	1 000 158
Dotations et reprises de provisions				
Intérêts sur emprunts				
Intérêts bancaires				
Divers			(299 106)	63
RESULTAT FINANCIER			610 929	1 000 347
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			6 142 442	1 766 901
Plus values nettes de cession d'actifs			(46 592)	1 723 936
Dotations et reprises amortissements dérogatoires			29 860	935 715
Dotations et reprises dépréciations d'immobilisations				
Reprise impôt plus values de fusion				
Mises au rebut			(143 106)	(1 376 409)
Produits exceptionnels divers				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(159 838)	1 283 243
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			485 298	(2 495)
Impôts sur les bénéfices			1 355 691	525 787
TOTAL DES PRODUITS			205 443 740	201 161 974
TOTAL DES CHARGES			201 302 125	198 635 122
BENEFICE OU PERTE			4 141 615	2 526 852
RESULTAT NET PAR ACTION			6,90	4,21

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2022

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et modifié par ses règlements subséquents dont le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

La Société s'appuie sur le support financier du groupe Casino dans lequel Casino Guichard-Perrachon et certaines de ses filiales sont entrés en procédure de conciliation le 25 mai 2023 (voir paragraphe III.) de façon à mener à terme différentes réflexions stratégiques majeures sur l'évolution future du Groupe. Cette procédure a également pour objectif de permettre au groupe Casino d'engager des discussions avec ses créanciers financiers dans un cadre juridiquement sécurisé. En conséquence,

l'activité de l'exercice 2023 et des exercices suivants de la Société sera affectée par l'issue de cette procédure de conciliation qui trouvera un terme au plus tard le 25 octobre 2023.

Le 28 juillet 2023, le groupe Casino a annoncé avoir conclu le 27 juillet 2023 un accord de principe avec le Consortium (EP Global Commerce a.s., Fimalac, Attestor) et certains de ses principaux créanciers, sous l'égide des conciliateurs et du Comité Interministériel de restructuration industrielle (CIRI), visant à renforcer la structure des fonds propres du Groupe et à restructurer sa dette financière (l'"Accord de Principe").

Étant donné les étapes juridiques restant à franchir pour mettre en oeuvre l'Accord de Principe, la situation à ce jour reste incertaine quant à la continuité d'exploitation du groupe Casino et donc de la Société dont le financement dépend de ce dernier. Par conséquent, la Société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de son activité.

Malgré l'incertitude significative que génère cette situation sur la continuité d'exploitation, le Président estime néanmoins approprié d'établir les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 selon le principe de continuité d'exploitation compte tenu de l'issue positive attendue du processus de conciliation au niveau du groupe Casino qui devrait lui permettre de continuer à disposer des moyens nécessaires à la poursuite du support financier sur lequel la Société s'appuie.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à celles appliquées antérieurement et ne font pas obstacle à la comparaison de l'exercice.

Tous les éléments chiffrés de cette annexe sont exprimés en euros.

1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les éléments incorporels juridiquement protégés ne font l'objet d'aucun amortissement pour dépréciation.

Concernant les autres immobilisations incorporelles, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les principales durées d'utilisation appliquées sont :

- | | |
|--|----------|
| - Frais de recherches et développements..... | 3 ans |
| - Logiciels acquis ou développés..... | 1/10 ans |

En cas de modification significative de l'utilisation prévue de certaines immobilisations incorporelles, leurs plans d'amortissements sont revus de manière prospective.

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet, à chaque date d'arrêté comptable, d'un test de valeur, effectué au niveau de chaque magasin ou centre de profit exploité par la société : la valeur comptable de ces actifs est comparée globalement à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité des actifs.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession des actifs dans des conditions de marché normales.

La valeur d'utilité est établie selon une méthode de flux de trésorerie futurs.

Si, en application de ces tests, il est constaté une perte de valeur, une dépréciation des actifs immobilisés est comptabilisée.

Elle affecte en priorité le fonds commercial, puis les autres immobilisations incorporelles et corporelles.

1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges. Il s'agit des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire. Les principales durées d'utilisation appliquées sont :

- Constructions (Gros œuvre).....	50 ans
- Etanchéité toiture.....	20 ans
- Agencements, Aménagement et installations.....	3/20 ans
- Agencements des terrains.....	10/20 ans
- Matériel et Outillage	3/15 ans
- Matériel de bureau et informatique	3/20 ans

En cas de modification significative de l'utilisation prévue de certaines immobilisations corporelles, les plans d'amortissements de ces biens sont revus de manière prospective.

L'amortissement dégressif est appliqué uniquement sur les matériels et installations entrant dans son champ d'application.

Dans ce cas, l'écart entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est inscrit en amortissement dérogatoire, porté au passif du bilan dans le poste « Provisions réglementées »

Les modalités de dépréciation des immobilisations corporelles sont décrites dans la note 1.1

1.3 PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les participations et autres titres immobilisés, sont valorisés au coût historique d'acquisition, à l'exception de ceux acquis avant 1976, et qui ont fait l'objet de la réévaluation légale.

Une dépréciation des titres peut être constituée si la valeur d'usage (déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir) est inférieure à la valeur d'acquisition.

1.4 STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS

Ces stocks sont exclusivement constitués d'emballages et sont évalués au coût de revient unitaire moyen pondéré. Le coût d'acquisition incorpore le prix d'acquisition ainsi que les frais accessoires, tels que les frais de transport.

Un inventaire physique est réalisé à la clôture de l'exercice. La dépréciation (décote et provision) est déterminée par différence entre la valeur brute et la valeur probable de réalisation.

1.5 CRÉANCES ET AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF CIRCULANT

Ces actifs sont enregistrés à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.6 DISPONIBILITES

Les disponibilités en devises sont converties à la clôture au cours interne de couverture des opérations en devises.

1.7 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE D'INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Les engagements de retraite de la Société font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon une méthode rétrospective, tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment du départ en retraite en fonction de la règle d'acquisition des droits fixés par la Convention Collective. Ces engagements figurent essentiellement en hors bilan.

A la clôture de l'exercice, les principales hypothèses actuarielles ont été les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,5 %
- taux d'inflation salariale : 2,57 %

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel à contrat à durée indéterminée, prend en considération des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel, ainsi qu'une probabilité de départ à 62 ans pour les employés et 64 ans pour les cadres. Ces engagements font l'objet d'une actualisation financière, les salaires de référence retenus dans le calcul étant corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation.

Au 31 décembre 2022, le montant inscrit en engagement hors bilan est de 7 874 838,00 milliers d'euros.

1.8 IMPOTS SUR LES BENEFICES

Conformément aux dispositions de l'article 233A du C.G.I., la société a autorisé sa société mère, Casino Guichard Perachon à se constituer seule redevable de l'impôt en vue de la détermination du résultat d'ensemble.

Dans le cadre de l'intégration fiscale, la société a comptabilisé sa charge d'impôt telle qu'elle ressortirait de l'application du droit commun, l'économie résultant de ce régime reste acquise à la société mère.

1.9 DEFINITION DU RESULTAT COURANT ET DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant comprend l'ensemble des activités ordinaires et récurrentes. Dès lors, le résultat exceptionnel inclut les plus ou moins values de cession d'immobilisations ainsi que, de façon restrictive, certaines opérations distinctes de ces activités ordinaires et qui ne sont pas censées se reproduire de manière fréquente ni régulière.

II. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait marquant au cours de cet exercice

III. FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ouverture d'une procédure de conciliation

Le 26 mai 2023 et dans le prolongement de ses communiqués du 24 avril 2023, le groupe Casino a annoncé avoir reçu l'accord de ses créanciers bancaires au titre du Term Loan B et de son crédit syndiqué RCF ainsi que de ses créanciers obligataires au titre des obligations Quatrim et des obligations non sécurisées émises par Casino et soumises au droit de l'état de New-York (venant à maturité en 2026 et en 2027) afin de pouvoir demander la nomination de conciliateurs sans que cette démarche ne puisse être considérée comme un défaut ou un cas de défaut.

Dans ce contexte, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a décidé d'ouvrir le 25 mai 2023 une procédure de conciliation au bénéfice de la société Casino Guichard-Perrachon SA et de certaines de ses filiales (Casino Finance, Distribution Casino France, Casino Participations France, Quatrim, Monoprix Holding, Monoprix, Monoprix Exploitation, Ségisor, Distribution Franprix, ExtenC, Geimex, RelevanC, Sédifrais, et Franprix Leader Price Holding), pour une durée initiale de quatre mois, éventuellement prorogeable d'un mois, et a désigné Thévenot Partners (Maître Aurélia Perdereau) et BTSG (Maître Marc Sénéchal) en qualité de conciliateurs.

Cette procédure a pour objectif de permettre au groupe Casino d'engager des discussions avec ses créanciers financiers dans un cadre juridiquement sécurisé. La procédure de conciliation concerne uniquement la dette financière de la société Casino Guichard-Perrachon SA et de certaines de ses filiales et n'aura aucune incidence sur les relations du groupe avec ses partenaires opérationnels (en particulier ses fournisseurs) et les salariés.

Le groupe Casino a communiqué le 26 juin 2023 la mise en oeuvre de différents leviers afin de préserver sa liquidité pendant toute la période de conciliation (c'est-à-dire jusqu'au 25 septembre 2023, le cas échéant prorogée jusqu'au 25 octobre 2023 au plus tard):

- la conclusion d'un accord avec l'Etat français afin de reporter le paiement des charges fiscales et sociales du Groupe dues entre mai et septembre 2023, soit un montant d'environ 300 millions d'euros ; et
- la suspension, pendant la durée de la période de conciliation (soit jusqu'au 25 octobre 2023 au plus tard), du paiement des intérêts (et autres commissions) dus par les sociétés en conciliation (soit environ 130 millions d'euros), ainsi que des échéances en principal d'emprunts qui sont dues au cours de cette période par les sociétés en conciliation (soit environ 70 millions d'euros). Les conciliateurs ont adressé aux créanciers concernés les demandes de suspension des paiements susvisés. Ils ont également sollicité des créanciers concernés qu'ils renoncent à déclarer toute exigibilité anticipée sur le fondement d'éventuels cas de défaut au titre des covenants financiers au 30 juin 2023 et 30 septembre 2023, ainsi que plus globalement à tout cas de défaut ou défaut croisé qui pourrait survenir au résultat de la suspension des paiements susvisés.

Le 27 juillet 2023, le groupe Casino a conclu un accord de principe avec EP Global Commerce a.s., Fimalac et Attestor et ses principaux créanciers, sous l'égide des conciliateurs et du CIRI, en vue du renforcement des fonds propres du Groupe et de la restructuration de son endettement financier. Ce même jour, les prêteurs au titre du RCF ont octroyé le waiver mentionné cidessus relatif aux covenants financiers pour la période se terminant le 30 juin 2023.

Le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino signent un protocole pour étendre le champ de leurs partenariats et optimiser leurs réseaux respectifs

À l'issue des discussions exclusives engagées le 24 avril dernier, le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino ont signé, le 26 mai, un protocole d'intentions qui prolonge et étend significativement leurs partenariats industriels et d'achat, et qui optimise leurs réseaux respectifs.

Ce protocole prévoit que le Groupement Les Mousquetaires et le groupe Casino prolongent de deux années la durée de leurs alliances actuelles (Auxo Achats Alimentaires, Auxo Achats Non-Alimentaires, Auxo Achats Non-Marchands) jusqu'en 2028 et bâtissent deux nouveaux partenariats :

- une alliance aux achats dans les produits alimentaires de Marque Distributeur ;
- un accord d'approvisionnement auprès des filières Marée et Boucherie du Groupement Les Mousquetaires, s'appuyant sur le savoir-faire d'Agromousquetaires.

En outre, ce protocole prévoit la cession par le groupe Casino au Groupement Les Mousquetaires d'un ensemble de points de vente issus du périmètre Casino France (Hypermarchés, Supermarchés, Enseignes de proximité) représentant environ 1,05 milliard d'euros de chiffre d'affaires HT (1,15 milliard d'euros de chiffre d'affaires TTC), décomposé en deux périmètres de respectivement 549 millions d'euros et 502 millions d'euros de chiffre d'affaires HT (600 millions d'euros et 550 millions d'euros de chiffre d'affaires TTC).

S'agissant du premier périmètre de magasins représentant 549 millions d'euros de chiffre d'affaires HT, les premières cessions auront lieu d'ici la fin de cette année.

S'agissant du second périmètre de magasins représentant 502 millions d'euros de chiffre d'affaires HT, le groupe Casino s'engage à les céder (promesse de vente), à la demande du Groupement Les Mousquetaires, au plus tard dans un délai de trois ans, ce délai pouvant être accéléré par Casino. A la signature des accords engageants, le Groupement Les Mousquetaires verserait à Casino un premier paiement forfaitaire de 100 millions d'euros, qui serait déduit du prix définitif calculé sur la valeur de marché des actifs.

Le Groupement Les Mousquetaires s'est engagé (promesse d'achat) à acquérir auprès du groupe Casino, si celui-ci en fait la demande, un volume complémentaire de magasins représentant 461 millions d'euros de chiffre d'affaires HT (500 millions d'euros de chiffre d'affaires TTC). Cette promesse peut être exercée par le groupe Casino pendant une période de trois ans, étant précisé que le Groupement Les Mousquetaires verserait à Casino un premier paiement forfaitaire de 90 millions d'euros à l'exercice de cette promesse, qui serait déduit du prix définitif calculé sur la valeur de marché des actifs.

L'ensemble de ces opérations de cession se feront à valeur de marché, sur la base d'expertises conformément aux pratiques du secteur de la distribution alimentaire, et seront payées en totalité en numéraire. Tout en maintenant le volume global négocié par les alliances aux Achats et en préservant les emplois, ces mouvements vont permettre aux enseignes Casino d'accélérer leur recentrage géographique sur leurs régions prioritaires, et Groupement Les Mousquetaires de compléter son maillage national.

Le Groupement Les Mousquetaires participera également, dans des conditions de participation minoritaire, au futur tour de table du groupe Casino, avec un investissement en fonds propres à hauteur de 100 M€.

Ce protocole est compatible avec les discussions actuellement en cours avec TERACTION sur le projet industriel initié il y a quelques mois, ainsi qu'avec toutes opérations capitalistiques complémentaires de nature à renforcer les fonds propres du Groupe Casino. De la même façon, cet accord n'aura pas d'impact majeur et aucune conséquence sociale sur les sièges des enseignes du groupe Casino situés à Saint-Etienne ou en région parisienne.

Il nécessite par ailleurs, avant toute mise en oeuvre effective, d'être soumis la consultation des instances représentatives du personnel du groupe Casino et du Groupement les Mousquetaires et, le cas échéant, à l'obtention des autorisations réglementaires compétentes.

Les parties informeront le marché de la réalisation de ces obligations réglementaires et consultatives.

Note 1 Immobilisations

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Acquisit., apports</i>	<i>Cession</i>	<i>Virement de poste à poste</i>	<i>Fin d'exercice</i>
FRAIS ETBT, RECH., DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORP.	3 348 465	107 116	4 710	134 688	3 585 558
Terrains	972 449				972 449
Constructions sur sol propre	820 081	13 802			833 883
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions, inst. générales, agencés	2 830 762	2 618			2 833 380
Inst. techn., matériel et outillages indus.	13 274 704	735 365	160 065	457 530	14 307 535
Installations générales, agencés divers	15 194 438	380 086	306 507	472 599	15 740 616
Matériel de transport	18 220				18 220
Mat. de bureau, informatique, mobilier	4 358 133	72 908	84 039	110 804	4 457 806
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	1 645 687	746 003		(1 175 622)	1 216 068
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 114 474	1 950 781	550 610	(134 688)	40 379 957
Participations évaluées par mise en équ.					
Autres participations	401 128				401 128
Autres titres immobilisés	404				404
Prêts et autres immobilisations financières	790 638	178 294	694 326		274 606
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 192 170	178 294	694 326		676 138
TOTAL GENERAL	43 655 109	2 236 191	1 249 647	0	44 641 653

Détails des immobilisations incorporelles

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Fin d'exercice</i>
"Packaging" des produits des marques propres		
FRAIS ETBT, RECH., DEVELOPPEMENT		
Marques		
Logiciel	2 685 311	2 922 405
Droit au bail		
FONDS COMMERCIAL		
Autres fonds acquis	663 153	663 153
Autres immobilisations incorporelles		
AUTRES POSTES IMMOB. INCORP.	3 348 465	3 585 558
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 348 465	3 585 558

Note 2 Amortissements

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
FRAIS ETABLISST, RECHERCHE, DEVELOPMT AUTRES IMMO. INCORPORELLES	1 747 201	282 840	4 710	2 025 330
Terrains	693 549	37 444		730 993
Constructions sur sol propre	776 922	1 510		778 432
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements	2 095 546	195 661		2 291 207
Installations techniques, matériel et outillage	5 893 487	1 097 553	93 473	6 897 567
Installations générales, agencements	7 741 854	1 266 940	306 507	8 702 288
Matériel de transport	18 220			18 220
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 967 163	338 657	84 039	3 221 781
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 186 741	2 937 765	484 019	22 640 487
TOTAL GENERAL	21 933 942	3 220 604	488 729	24 665 817

Note 3 Provisions et dépréciations

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées	1 424 159	313 794	343 653	1 394 299
	1 424 159	313 794	343 653	1 394 299
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	1 713 666	120 000	574 016	1 259 650
	1 713 666	120 000	574 016	1 259 650
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations	92 436		92 436	
	92 436		92 436	
	3 230 261	433 794	1 010 105	2 653 949
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		120 000 313 794	666 452 343 653	

Détail des autres provisions risques et charges

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>		<i>Fin d'exercice</i>
			<i>non utilisées</i>	<i>utilisées</i>	
Allocations fin de carrière Médailles du travail (*) Restructurations I.S. sur plus-values de fusion Contentieux sociaux Créances fournisseurs Contentieux divers Autres risques et charges	550 806 359 027 314 600 489 233	 67 000 44 000 9 000	 30 918 9 000	103 008 70 582 314 600 54 908	447 798 324 527 44 000 443 325
TOTAL	1 713 666	120 000	30 918	543 098	1 259 650
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises exceptionnelles		120 000		574 016	

(*) Médailles du travail

Les provisions pour médailles du travail font l'objet d'une évaluation actuarielle selon une méthode rétrospective tenant compte de l'estimation de droits acquis par le personnel au moment de l'octroi de la médaille du travail en fonction de la règle d'acquisition des droits fixée par la convention collective.

La méthode de calcul est celle du prorata et tient compte d'un turn-over jusqu'à 49 ans.

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes : taux d'actualisation 3,5%, taux de revalorisation 2,57%. Les montants ainsi obtenus font l'objet d'une provision pour risques.

Note 4 Créances et dettes

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts	176 739	1 645	175 094
Autres immobilisations financières	97 867		97 867
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	23 570 919	23 570 919	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	223 177	223 177	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	444 956	444 956	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	69 393	69 393	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	4 419 197	4 419 197	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 013 523	1 013 523	
Groupe et associés	71 095 021	71 095 021	
Débiteurs divers	3 214 465	3 214 465	
Charges constatées d'avance	164 319	164 319	
TOTAL GENERAL	104 489 575	104 216 615	272 961
Dont produits à recevoir	6 618 883		

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	34 646	34 646		
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	30 888 329	30 888 329		
Personnel et comptes rattachés	11 359 405	11 359 405		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 343 980	8 343 980		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 772 512	1 772 512		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 755 955	1 755 955		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 225 095	1 225 095		
Groupe et associés	1 349 491	1 349 491		
Autres dettes	334 963	334 963		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	9 136 696	9 136 696		
TOTAL GENERAL	66 201 072	66 201 072		
Dont charges à payer	34 045 057			

Information sur les créances et dettes représentées par des effets de commerce

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Autres créances clients		
Fournisseurs et comptes rattachés		

Note 5 Détail des charges constatées d'avance

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Achats de marchandises		
Services bancaires		
Locations immobilières		
Maintenance informatique	54 450	27 350
Assurance		
Autres	109 869	113 041
TOTAL	164 319	140 391

Note 6 Composition du capital social

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	600 000			9 600 000
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Note 7 Détention du capital social

<i>Actionnaires détenant plus de 5% du capital</i>	<i>Siren</i>	<i>% détention</i>
MONOPRIX HOLDING RUE MARC BLOCH 92110 CLICHY	775705601	100,00

Note 8 Variation des capitaux propres

	<i>31/12/2022</i>
Capitaux propres à l'ouverture	53 614 016
<i>Variations en cours d'exercice</i>	
Dividendes versés	
Résultat	4 141 615
Variation des réserves	
Variation des provisions réglementées	(29 860)
Autres variations	
Capitaux propres à la clôture	57 725 771

Note 9 Ventilation du chiffre d'affaires net

<i>Rubriques</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Ventes de marchandises au détail		
Ventes en gros		
Redevances d'affiliation		
Loyers et autres redevances	539 093	538 193
Autres prestations de services	201 851 235	193 593 249
TOTAL	202 390 328	194 131 442

Note 10 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>Siren</i>
Monoprix - 14-16 rue Marc Bloch 92110 CLICHY	SAS	79 248 128	552018020
Elle-même consolidée par :			
Casino Guichard Perrachon - 1, esplanade de France 42000 SAINT ETIENNE	SA	165 892 132	554501171

Note 11 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

<i>Rubriques</i>	<i>Entreprises liées</i>	<i>Participations</i>
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	21 250 934	
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Charges constatées d'avance		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 280	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	71 095 021	

Note 12 Répartition de l'impôt sur les bénéfices

<i>Répartition</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
Résultat courant	6 142 442	1 511 556	4 630 886
Résultat exceptionnel à court terme	(159 838)	(39 960)	(119 879)
Résultat exceptionnel à long terme			
Participations des salariés aux fruits de l'expansion	(485 298)	832	(486 130)
Régularisation d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
Contribution sociale et contribution exceptionnelle		23 411	(23 411)
Crédits d'impôts		(140 148)	140 148
RESULTAT COMPTABLE	5 497 306	1 355 691	4 141 615

Note 13 Effectif moyen

<i>Effectifs</i>	<i>31/12/2022</i>	<i>31/12/2021</i>
Cadres	194	201
Employés	1 040	1 103
TOTAL	1 234	1 304

Montant personnel mis à disposition	16 802 480	16 861 037
-------------------------------------	------------	------------

Note 14 Liste des filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue en %	Val. Comptable des Titres		Dividendes encaissés	Prêts, avances consentis	Cautions données	Chiffre affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos
			Brute	nette					
FILIALES (plus de 50%) MONTMARTRE LOGISTIQUE SASU GARE DES Gobelins Logistiques SAS	200 000	100,00	200 000	200 000				2 624 469	25 673
	200 000	100,00	200 000	200 000				2 366 434	229 054
PARTICIPATIONS (10 à 50%)									
AUTRES TITRES									